



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).

Renseignements

Téléphone : 418 686-4875

1 800 665-6527 (sans frais)

Formulaire : <https://www.sepaq.com/nous-joindre/demande-information/index.dot>

Internet : www.sepaq.com

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-95591-7 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Société des établissements de plein air du Québec – 2023

Table des matières

Table des matières	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)	5
Mission	6
Vision	6
Valeurs	7
Quelques données clés en matière de développement durable	8
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques	9
Contexte interne	12
Contexte externe	13
Plan d'action de développement durable 2023-2028	14
Action 1 : Générer un projet d'économie circulaire avec le remplacement des toiles des unités de prêt-à-camper	15
Action 2 : Créer un puits de carbone à la station forestière de Duchesnay	17
Action 3 : Améliorer l'état de la situation des espèces fauniques et floristiques des parcs nationaux de la Sépaq	19
Action 4 : Accroître l'achalandage des territoires de la Sépaq	20
Action 5 : Soutenir la pratique d'activités durables dans la nature à la Sépaq	21

Action 6 : Évaluer la durabilité des actions structurantes de la Sépaq _____	22
Action 7 : Accroître la part des acquisitions responsables de la Sépaq _____	23
Action 8 : Accroître la performance environnementale des systèmes numériques de la Sépaq _____	24
Action 9 : Réduire les émissions de GES du parc immobilier et des infrastructures de la Sépaq _____	26
Action 10 : Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et rénovation à la Sépaq _____	27
Action 11 : Améliorer la gestion des matières résiduelles de la Sépaq _____	28
Action 12 : Accroître la proportion de véhicules à faibles émissions et à zéro émission au sein de la flotte de véhicules des parcs nationaux _____	29
Action 13 : Promouvoir la mobilité durable auprès des employés de la Sépaq _____	30
Tableau synoptique _____	31

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En raison de sa mission, la Sépaq se doit de jouer un rôle majeur dans la sauvegarde du patrimoine naturel québécois en recherchant une intégration des préoccupations environnementales, sociales et économiques dans sa mise en valeur et son accessibilité au bénéfice de la population du Québec et des générations futures. Le développement durable et la protection de l'environnement représentent des principes de gestion qui orientent les décisions de la Sépaq et l'évolution des services offerts à la clientèle. Déjà bien intégrées, ces notions sont à la base des travaux réalisés pour aller encore plus loin et faire de la Sépaq une organisation modèle.

Je suis particulièrement fier que la Sépaq participe à cet effort collectif qu'est l'avancement du développement durable. Chaque initiative réalisée dans nos établissements accroît ainsi notre contribution en tant que plus grand réseau de plein air du Québec. La Sépaq dispose de grandes richesses pour contribuer au développement durable : des employées et employés dédiés, des partenaires de tous les horizons et une clientèle sensible à la préservation des milieux naturels du Québec.

Pour la Sépaq, la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes sont des préoccupations constantes. En mettant en œuvre ce plan d'action sur les territoires dont la gestion lui est confiée, la Sépaq évolue afin de remplir sa mission.

Le président-directeur général,

(Original signé)

Jacques Caron

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)

Les Québécoises et les Québécois sont animés d'une fierté toute légitime à l'endroit d'une nature généreuse qui leur procure une multitude de lieux propices à la découverte, à l'émerveillement, à la détente et à la pratique d'activités de loisir. La Sépaq est fière d'assumer l'exploitation et la mise en valeur des territoires et des établissements que lui confie le gouvernement du Québec. Dans ses 46 établissements, la Sépaq offre une panoplie d'activités et de services pouvant répondre à l'ensemble des attentes de sa clientèle diversifiée, puisque chacun possède des caractéristiques qui lui sont propres.

Cette gestion, qui se veut durable, est balisée par la mission de la Sépaq, à travers laquelle elle établit un lien important avec les composantes indissociables du développement durable et la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 (ci-après la « SGDD 2023-2028 »). Au bénéfice des générations futures, afin d'assurer le maintien et le développement de ses infrastructures, du patrimoine naturel et culturel qui lui a été confié et des activités et services qu'elle offre, la Sépaq y réinvestit la totalité des profits générés par son exploitation. Les retombées positives engendrées par les établissements participent au mouvement de levier du développement économique et social qu'exerce la Sépaq dans les régions.

Mission

« La Sépaq met en valeur les territoires et les actifs publics qui lui sont confiés et en assure la pérennité au bénéfice de sa clientèle, des régions du Québec et des générations futures. Forte de l'engagement de son équipe, elle connecte les gens à la nature. »

Vision

« Leader en expériences de nature toutes saisons, la Sépaq inspire la fierté de la population québécoise pour ses territoires exceptionnels. »

Valeurs

Agilité

Nous faisons preuve de créativité et d'une grande capacité d'adaptation pour gérer de façon responsable et durable la richesse collective qui nous est confiée.

Bienveillance

L'humain est au cœur de nos décisions. Nous prenons également soin de la nature et du patrimoine afin de rendre accessible cet héritage, en plus de permettre à tous de bénéficier de leurs bienfaits.

Collaboration

La nature nous rassemble. Nous puisons notre vitalité dans la confiance, l'esprit d'équipe et la coopération, et ce, pour une organisation forte et unie.

Passion

Nos territoires ainsi que leurs écosystèmes nous permettent d'offrir des activités qui créent des moments riches en émotions et qui font battre nos cœurs. Cet enthousiasme est un puissant moteur qui nous rend fiers et engagés.

Plaisir

Nous faisons vivre des expériences de qualité, enrichissantes et divertissantes, favorisant la découverte et l'émerveillement. Nous permettons à chacun de s'accomplir dans un environnement unique et dynamique.

Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
<p>Plus de 53 000 km² de territoire à préserver afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs</p> <p>De ce nombre, plus de 7 000 km² sont des territoires protégés à titre de parcs nationaux</p>	<p>Les milliers de kilomètres carrés que représentent les parcs nationaux sont des aires protégées de toute exploitation et pour lesquels la conservation représente le principal attrait.</p>
<p>10,4 millions de contacts avec la nature</p>	<p>En 2022-2023, l'ensemble des établissements de la Sépaq ont reçu plus de 10 millions de jours de visite.</p>
<p>Plus de 600 kW de puissance en production d'électricité générée par l'énergie solaire</p>	<p>La Sépaq compte sur un nombre important de panneaux photovoltaïques pour produire l'électricité nécessaire à ses bâtiments en milieu isolé en remplacement des combustibles fossiles.</p>
<p>Un programme de suivi de la santé des parcs nationaux gérés par la Sépaq</p>	<p>Le programme de suivi des indicateurs environnementaux (PSIE) permet d'établir annuellement le bilan de santé de chaque parc national à l'aide du suivi de divers indicateurs généraux ou spécifiques.</p>
<p>Plus de 150 véhicules électriques ou hybrides rechargeables</p>	<p>La Sépaq compte dans sa flotte plus de 150 véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont 15 motoneiges entièrement électriques.</p>
<p>33 bornes de recharges publiques accessibles pour la recharge de véhicules électriques et hybrides</p>	<p>La Sépaq continue de bonifier son offre de bornes de recharge publiques au sein de son réseau, en plus de s'assurer d'avoir les installations requises pour sa propre flotte.</p>
<p>Une équipe dédiée au développement durable</p>	<p>La Sépaq possède une équipe dédiée au développement durable. Cette équipe, en plus d'assurer le suivi des différents objectifs de la Sépaq, veille à établir les différentes stratégies et politiques en matière de développement durable.</p>

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2022-2025	<p>Ce document vient contribuer à la SGDD 2023-2028 de manière globale, mais principalement par le biais de l'orientation « 1. Assurer la mise en valeur et la conservation du patrimoine qui lui est confié ». Les trois objectifs de cette orientation viennent directement répondre à la SGDD 2023-2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Veiller au maintien ou à l'amélioration de la santé des écosystèmes 1.2 Investir de manière optimale dans la pérennité du patrimoine bâti 1.3 Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq 	<ul style="list-style-type: none"> 2.1 – Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes 2.2 – Améliorer la santé des écosystèmes 2.3 – Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens
	<p>L'objectif « 2.2. Instaurer une culture de prévention en matière de santé et de sécurité du travail » vient également s'inscrire dans une optique de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 3.2.3 – Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Programme de gestion environnementale de la Société des établissements de plein air du Québec	Ce guide de bonnes pratiques environnementales a été préparé à l'intention des gestionnaires de la Sépaq. Il vise à favoriser des changements de comportements auprès du personnel et de la clientèle afin que ceux-ci adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement et posent des actions durables.	<p>1.3 – Favoriser la consommation responsable</p> <p>2.1 – Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes</p> <p>2.2 – Améliorer la santé des écosystèmes</p> <p>4.2 – Accélérer la transition vers une mobilité durable</p> <p>5.4 – Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable</p> <p>5.6 – Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics</p> <p>5.7 – Valoriser les matières résiduelles</p> <p>5.8 – Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables</p>
Politique d'acquisitions responsables	Cette politique encadre l'acquisition de biens et de services effectuée par la Sépaq. Elle détermine les critères minimaux de durabilité auxquels doivent répondre certaines acquisitions.	<p>1.3 – Favoriser la consommation responsable</p> <p>5.4 – Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable</p>

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan de gestion de l'énergie 2023-2030	Ce document vise à orienter les décisions en matière d'énergie. Il favorise l'accroissement des connaissances de la Sépaq au sujet de sa gestion de l'énergie. Ce plan favorise la cohérence des actions prises et dirige les choix vers des pratiques moins énergivores et moins émettrices de gaz à effet de serre (GES).	<p>1.1 – Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables</p> <p>2.2 – Améliorer la santé des écosystèmes</p> <p>4.2 – Accélérer la transition vers une mobilité durable</p> <p>5.6 – Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics</p> <p>5.8 – Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables</p>

Contexte interne

À titre de plus grand réseau de nature et de plein air du Québec, la Sépaq est un moteur touristique et économique incontournable dans les régions du Québec et elle exerce un formidable pouvoir d'attraction.

Présente dans 14 régions administratives au Québec, la Sépaq contribue de façon significative à l'essor économique du Québec, plus spécifiquement au développement du tourisme de nature et du plein air, entre autres par la mise en place de partenariats en région. La Sépaq constitue un acteur important de l'occupation et de la vitalité des territoires. Ainsi, en plus des résultats inscrits aux indicateurs et cibles de son plan stratégique, celle-ci pose également de nombreuses actions quotidiennes ayant un impact majeur sur le développement et la mise en valeur des régions du Québec. À titre d'exemple :

- En 2021-2022, la Sépaq a contribué à hauteur d'un montant de 1 036,6 M\$ au produit intérieur brut et a généré 240,5 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec;
- En 2021-2022, pour chaque journée de visite à la Sépaq, un montant moyen de 63 \$ par personne a été dépensé à l'extérieur de l'établissement visité.
- En 2022-2023, les actifs sous la responsabilité de la Sépaq sont évalués à une valeur de 2,4 G\$.

D'autres tendances du contexte global du milieu dans lequel la Sépaq évolue ont influencé l'élaboration de ce plan. Parmi celles-ci, la Sépaq a identifié certains paramètres prioritaires dans l'élaboration de sa planification stratégique 2022-2025 :

- La rareté de main-d'œuvre, particulièrement dans le secteur touristique;
- L'importance de l'intégration du bien-être physique et psychologique à l'expérience employée et son impact sur la capacité d'attraction et de fidélisation des employés;
- L'évolution accélérée des technologies de l'information et les possibilités accrues tant au niveau de la bonification de l'expérience client que de l'optimisation de la performance organisationnelle.

Contexte externe

Dans un contexte social, économique et environnemental changeant, la Sépaq fait face à divers enjeux de taille et de géométrie variable. Qui plus est, par la situation géographique des territoires sous sa gestion, la Sépaq compose déjà avec des réalités opérationnelles considérables (gestion des matières résiduelles, difficultés d'accès à l'électricité, etc.). Dans une optique de conservation, elle doit aussi concilier l'accessibilité aux différents territoires avec le maintien de la santé des écosystèmes. Le contexte d'affaires et les tendances du marché dans lesquels la Sépaq évolue sont des facteurs externes qui viennent influencer ses activités et ses actions en matière de développement durable.

À titre d'exemple, la Sépaq s'est inspirée de ceux-ci pour élaborer son Plan stratégique 2022-2025 :

- La croissance de la pratique d'activités de plein air;
- La recherche d'un mode de vie plus sain et l'engouement pour la nature;
- La reconnaissance de plus en plus unanime des bienfaits de la nature, non seulement sur la santé physique, mais aussi sur la santé mentale;
- L'attraction grandissante des différents modes de villégiature en nature (camping, prêt-à-camper, chalet);
- Les changements engendrés par la pandémie sur les façons de pratiquer le tourisme.

La sensibilité grandissante de la population envers la protection de l'environnement et le développement durable exige un devoir d'intendance exemplaire envers la Sépaq dans la gestion des territoires qui lui sont confiés. La Sépaq est fière de s'associer à des entreprises régionales dans le cadre de son exploitation, contribuant ainsi au dynamisme économique des territoires. La Sépaq favorise la participation des intervenants régionaux à la réalisation de sa mission afin de s'assurer que les actions posées sont en harmonie avec la vision régionale. Pour faciliter cette concertation, les parcs nationaux et les réserves fauniques se sont respectivement dotés de tables d'harmonisation et de comités consultatifs locaux, lesquels sont composés d'intervenants régionaux et de représentants de la Sépaq. Les établissements touristiques ont aussi de telles instances en place. Celles-ci jouent un rôle-conseil très constructif sur différents sujets et permettent à la Sépaq de prendre la mesure du contexte externe.

La Sépaq désire participer activement à la lutte aux changements climatiques en cherchant à minimiser l'empreinte carbone de ses activités. Parallèlement, la recherche de stratégies face à l'adaptation aux changements climatiques est importante afin de permettre à la Sépaq d'être davantage résiliente, à travers l'ensemble de ses territoires, aux conséquences qu'ils causent.

Plan d'action de développement durable 2023-2028

Action 1 : Générer un projet d'économie circulaire avec le remplacement des toiles des unités de prêt-à-camper



En 2022-2023, la Sépaq comptait près de 700 unités de prêt-à-camper (PAC) répartis sur les divers territoires qu'elle gère. En place depuis 2008, la formule PAC a connu un vif succès. Principalement fait de toiles résistantes aux intempéries du climat québécois, ces unités sont mises en place dès le printemps et démontées tardivement à l'automne, et ce, à chaque année. Sur le plan structurel, ces unités font preuve de durabilité. Toutefois, avec le temps, l'usure des toiles recouvrant les armatures de support se fait ressentir, ne permettant plus au textile de remplir ses fonctions.

D'ici 2028, ce sont près de 500 toiles des unités de PAC traditionnel qui seront susceptibles d'être mises aux rebuts, soit approximativement 60 000 m² de matières textiles. Dans plusieurs cas, certaines portions des toiles sont encore dans un état convenable et peuvent être revalorisées.

Sur la base de ces estimations, la Sépaq prévoit mettre en place un modèle d'affaires durable basé sur le principe de l'économie circulaire afin de revaloriser les toiles des unités de PAC traditionnelles jugées en fin de vie et de les détourner de l'enfouissement. Sans s'y limiter, la transformation des sections de toiles encore utiles en porte-bûches permettra à la Sépaq d'éviter de remplacer ceux qui ont été perdus, volés ou endommagés par des porte-bûches faits de matériaux neufs.

Afin de consolider son approche vers un modèle d'économie circulaire, la Sépaq désire maintenir au moins une entente de partenariat avec un organisme québécois afin de s'assurer de la revalorisation des matières textiles.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.2	1.1 Nombre d'ententes de partenariat avec un organisme québécois (0)	1	1	1	1	1
1.1.2	1.2 Proportion annuelle des toiles de PAC en fin de vie détournées de l'enfouissement (0 %)	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %

Action 2 : Créer un puits de carbone à la station forestière de Duchesnay



Au cours des dernières années, la Sépaq a fait le choix de se positionner au sein de l'exemplarité de l'État comme un chef de file en développement durable. À cette fin, du personnel supplémentaire spécialisé s'est joint à l'équipe de la Sépaq afin de développer une stratégie de développement durable en concordance avec les alignements proposés par le gouvernement du Québec. Parmi ces alignements, la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques constituent deux grands axes qui ont été mis de l'avant par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

La Sépaq s'inspire ainsi de la Politique énergétique 2030 et du Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec pour participer à cet effort gouvernemental. Au point de vue méthodologique, les référentiels proviennent, entre autres, de la norme Standard du VCS¹, du protocole VM0010 sur la méthodologie pour une gestion améliorée des forêts et des principes généraux de quantification du carbone forestier. La nouvelle stratégie d'aménagement de la Sépaq vise à mettre en place, par un zonage volontaire, des îlots de vieillissement où aucune activité de récolte ne sera réalisée.

De plus, dans sa planification stratégique 2022-2025, la Sépaq a identifié son désir de réduire son empreinte environnementale, notamment par la réduction de son empreinte carbone (orientation 1, objectif 1.3). Ainsi dans sa volonté de viser la carboneutralité de ses opérations, la Sépaq entend utiliser l'option d'un puits de carbone dans sa comptabilité d'émissions de GES.

La Station touristique Duchesnay constitue notamment une station forestière au sens de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (chapitre A-18.1). La Sépaq compte inclure ses efforts de gestion de la station forestière de Duchesnay comme l'une des actions structurantes afin de réduire son empreinte environnementale. Dans ce contexte, la Sépaq a entrepris des travaux de réflexion avec l'aide d'un comité d'experts afin de considérer la station forestière de Duchesnay comme un puits de carbone aux fins de compensation des émissions de la Sépaq. Concrètement, l'implantation de ces mesures se reflète par l'intégration de celles-ci dans la stratégie d'aménagement forestier déployée à la station forestière

¹ *Verified Carbon Standard.*

de Duchesnay. L'objectif de la Sépaq est de démontrer son rôle dans l'exemplarité de l'État et qu'elle n'a nullement l'intention de monnayer les crédits carbone générés par sa démarche. La Sépaq est confiante qu'une telle initiative permettra aussi de bonifier l'éducation, l'enseignement et la recherche et l'expérimentation forestière qui caractérise cette station forestière unique au Québec.

La mesure consiste à mettre en place un processus d'implantation de diverses stratégies et d'outils afin d'officialiser la mise en place d'un puits de carbone à la station forestière de Duchesnay. Le processus se définit en 5 étapes :

1. Déterminer la mise en place d'îlots de vieillissement où aucune activité de récolte ne sera réalisée (zonage volontaire)
2. Intégrer au plan de gestion de la Station touristique Duchesnay la cartographie et la délimitation officielle du zonage volontaire des îlots de vieillissement contributif au puits de carbone
3. Déterminer l'effet de l'augmentation du critère d'opérabilité des coupes partielles à la station forestière de Duchesnay sur la captation de carbone (en m3/an).
4. Intégrer le nouveau scénario sylvicole contributif au puits de carbone au plan d'aménagement forestier.
5. Mettre en place un système de comptabilité et de suivis associé au puits de carbone et des émissions de GES.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1.1	2.1 Pourcentage d'avancement du processus de création d'un puits de carbone (0 %)	20 %	40 %	60 %	80 %	100 %

Action 3 : Améliorer l'état de la situation des espèces fauniques et floristiques des parcs nationaux de la Sépaq



Les parcs nationaux du Québec ont pour mission d'assurer la conservation de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique.

Pour mener à bien cette mission, la Sépaq utilise divers outils, dont le plan de conservation, qui identifie les enjeux, les vulnérabilités, les stratégies prioritaires ainsi que l'ensemble des actions à réaliser en matière de conservation. D'une durée de cinq ans, le plan de conservation de chaque parc national permet la planification des interventions selon leur priorité et de mieux identifier les actions préventives à entreprendre.

Le taux de réalisation des différentes stratégies de conservation permet ainsi de mesurer efficacement le succès des efforts déployés pour assurer les meilleures conditions pour les espèces fauniques et floristiques de ces milieux naturels.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.1.2	3.1 Proportion des stratégies de conservation atteintes (33 %)	45 %	55 %	65 %	75 %	À venir ²

² Selon les plans de conservation établis pour la période 2027-2032.

Action 4 : Accroître l’achalandage des territoires de la Sépaq



La Sépaq met à la disposition de la population québécoise un immense réservoir de santé globale. Dans un contexte d’urbanisation, de sédentarité et d’omniprésence des écrans dans nos vies modernes, sa mission est plus que jamais pertinente et utile à l’ensemble de la société. Il est reconnu que la fréquentation des milieux naturels est associée à une meilleure santé et à un plus grand bien-être.

Dans le respect des principes de développement durable, la Sépaq entend réaliser cet exercice tout en respectant la capacité de support des écosystèmes. Pour y arriver, la Sépaq recentre son offre actuelle de produits et de services en tenant compte des besoins de sa clientèle et des tendances du marché, en adéquation avec sa mission et le contexte de son exploitation afin de favoriser l’accès à la nature.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.3.1	4.1 Augmentation annuelle de l’achalandage des établissements de la Sépaq par rapport à l’année précédente (9,1 millions de jours de visite ³)	2,8 %	2,8 %	2,8 %	2,8 %	2,8 %

³ Valeur corrigée pour retirer les effets exceptionnels et ponctuels des deux éditions de la carte *Bonjour Québec* émises durant la pandémie.

Action 5 : Soutenir la pratique d’activités durables dans la nature à la Sépaq



En plus d’assurer la conservation des territoires des parcs nationaux et de leurs écosystèmes, la Sépaq a également, pour mission de rendre ces territoires accessibles afin qu’ils puissent profiter aux générations actuelles et futures.

Pour mener à bien cette mission, la Sépaq s’appuie, entre autres, sur les plans d’éducation établis pour chacun des parcs nationaux. Ces plans visent à permettre à la clientèle de mieux comprendre et d’apprécier la nature qui l’entoure et les invite à se connecter à celle-ci. Bien entendu, ces diverses activités éducatives favorisent la prise de conscience vers une utilisation durable des milieux naturels et c’est pourquoi la Sépaq déploie de nombreux efforts pour soutenir ses activités d’éducation dans les parcs nationaux.

Les plans d’éducation permettent de déterminer les cibles, les stratégies et l’ensemble des actions à réaliser en matière d’éducation. Pour la Sépaq, il s’agit d’un outil efficace pour permettre d’entreprendre un changement auprès de la clientèle et de soutenir la pratique d’activités durables. D’une durée de trois ans, les plans d’éducation permettent une planification efficace des stratégies d’éducation à mettre en place tout en offrant la flexibilité nécessaire pour s’adapter à un monde en constante évolution.

Le taux de réussite des stratégies d’éducation permet ainsi de mesurer efficacement l’effort mis pour informer et soutenir les visiteurs des parcs nationaux à la pratique d’activités durables dans la nature.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.3.2	5.1 Proportion des stratégies d’éducation atteintes (33 %)	55 % (Plans d’éducation 2022-2025)	75 % (Plans d’éducation 2022-2025)	45 % (Plans d’éducation 2025-2028)	55 % (Plans d’éducation 2025-2028)	75 % (Plans d’éducation 2025-2028)

Action 6 : Évaluer la durabilité des actions structurantes de la Sépaq



Par la Loi sur le développement durable, la Sépaq prend en compte l'ensemble des 16 principes de développement durable dans le cadre de ses différentes actions et opérations. Conformément à la SGDD 2023-2028, la Sépaq réalise l'évaluation de la durabilité de ses actions structurantes, telle que décrite dans son Processus de prise en compte des principes de développement durable. Ce dernier vise à introduire le développement durable à l'intérieur du mécanisme décisionnel visant différentes actions structurantes. Pour se faire, la Sépaq utilisera les outils d'évaluation de la durabilité fourni et mis à jour par le MELCCFP. Ces outils permettront de concrétiser et d'uniformiser la prise en compte des principes de développement durable.

Pour s'assurer d'un développement dans le respect des objectifs de développement durable, la Sépaq s'engage à évaluer en amont la durabilité de ses actions structurantes à venir. Pour y parvenir, la Sépaq s'appuie sur son Processus de prise en compte des principes de développement durable ainsi que les outils d'évaluation mis à sa disposition.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	6.1 Proportion annuelle du nombre d'actions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (100 %)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Action 7 : Accroître la part des acquisitions responsables de la Sépaq



En 2022-2023, la Sépaq a octroyé plus de 88 M\$ en contrats de 25 000 \$ et plus par le biais des marchés publics. En plus de consolider le déroulement des activités de la Sépaq, les marchés publics constituent un outil de développement économique d'envergure dans les régions où la Sépaq est présente. Cette diversité qu'offrent les marchés publics permet à la Sépaq d'acquérir des produits durables et des technologies propres québécoises dans le respect des accords de commerce.

La Sépaq évalue constamment ses besoins d'acquisitions dans une perspective de durabilité. Elle possède une Politique d'acquisitions responsables qui vise à augmenter la part des acquisitions responsables, à favoriser l'achat local, à fournir aux responsables des achats des critères écologiques, sociaux et de transition énergétique à prendre en compte, lors de l'achat ou de la location de certains biens et services ainsi qu'à établir des pratiques d'approvisionnement durables, responsables et accessibles.

L'application de cette politique vient enchâsser l'utilisation des indicateurs d'acquisition responsable comme système d'identification et de classement qui permet de suivre et de mesurer les progrès réalisés en matière d'acquisition responsable de la Sépaq.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	7.1 Proportion annuelle des acquisitions de la Sépaq publiées sur le SEAO, intégrant au moins une composante responsable (12,35 %)	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %

Action 8 : Accroître la performance environnementale des systèmes numériques de la Sépaq



La Sépaq dispose d'équipements informatiques vieillissants répartis dans plusieurs de ses établissements pour supporter ses activités quotidiennes. Elle dispose plus particulièrement de deux principaux centres informatiques qui hébergent la grande partie de ses équipements. Dans le cadre de sa transformation numérique, la Sépaq a débuté plusieurs projets en technologie de l'information pour moderniser et mettre à niveau ses systèmes informatiques. Cette transformation inclut des activités de migration de charges informatiques dans l'infonuagique, ce qui offre des opportunités pour apporter une pierre à l'édifice de la responsabilité sociale d'entreprise. De plus, cet exercice vient s'arrimer aux autres démarches en cours en matière de sobriété numérique, notamment par rapport aux données organisationnelles.

La consolidation des serveurs dans l'infonuagique est un élément clé pour promouvoir le développement durable à la Sépaq. En réduisant le nombre de serveurs physiques nécessaires, en améliorant la gestion des données et en revoyant l'architecture de ses systèmes, la Sépaq pourra réduire sa consommation énergétique et réduire son empreinte carbone, tout en profitant des avantages économiques et pratiques de l'infonuagique. La Sépaq vise à maximiser l'utilisation de serveurs d'infonuagique au Québec, notamment puisque ceux-ci utilisent de l'énergie à faibles émissions. Le partage de ressources informatiques qu'offre cette avenue permet de réduire le recours à des équipements dédiés à chaque application, offrant ainsi des avantages supplémentaires.

L'infonuagique permet également de bénéficier de mécanismes de cybersécurité et de protection des données qui, autrement, nécessiteraient l'utilisation de ressources additionnelles.

L'infonuagique ne saurait cependant garantir seule la voie vers des modèles numériques durables. C'est pourquoi, en plus de la migration amorcée, la Sépaq suivra son indice de maturité numérique. Il s'agit d'une nouvelle mesure développée par l'Académie de la transformation numérique qui pourra également être reprise dans le futur pour ainsi permettre de suivre l'évolution de la Sépaq sur cet aspect. La mesure développée repose sur une revue des meilleures pratiques écoresponsables incluant, entre autres, les normes et les standards reconnus internationalement.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1	8.1 Pourcentage d'avancement du processus de migration des serveurs physiques de la Sépaq vers l'infonuagique (À venir)	30 %	70 %	100 %	100 %	100 %
5.5.1	8.2 Indice de maturité numérique (s. o. <i>nouvel indicateur</i>)	20 % (modéré)	30 % (modéré)	40 % (intermédiaire)	50 % (intermédiaire)	60 % (avancé)

Action 9 : Réduire les émissions de GES du parc immobilier et des infrastructures de la Sépaq



Le parc immobilier de la Sépaq est un cas unique au sein du gouvernement du Québec. Il se distingue principalement par son grand nombre de bâtiments, soit près de 2 000, ce qui représente l'un des plus grands parcs immobiliers du domaine de l'État. Toutefois, la Sépaq se classe comme l'organisation ayant la plus petite superficie moyenne par bâtiment (environ 111 m² par unité). De plus, la faible densité de bâtiments sur les territoires gérés par la Sépaq fait en sorte qu'un grand nombre d'entre eux n'ont pas accès au réseau électrique. Une transition vers l'énergie solaire est bien entamée depuis plusieurs années et se poursuit afin de convertir, lorsque cela est possible et opportun, les infrastructures qui dépendent toujours des combustibles fossiles pour produire l'énergie qui est nécessaire à leur fonctionnement.

La Sépaq souhaite réduire les émissions de GES produites par son parc immobilier par unité de surface (m²). Les bâtiments visés pour le calcul de l'indicateur sont les mêmes que ceux visés par le Plan directeur en transition et efficacité énergétique du Québec.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1	9.1 Pourcentage de réduction des émissions de GES par mètre carré par rapport à l'année de référence (11,98 tCO ₂ éq./m ²)	-2,5 %	-5 %	-7,5 %	-10 %	-12,5 %

Action 10 : Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et rénovation à la Sépaq



Chaque année, la Sépaq entretient son patrimoine bâti, le rénove ou réalise des travaux de construction afin d'y ajouter de nouvelles infrastructures. En concordance avec ses obligations législatives, la Sépaq procède généralement par processus d'appel d'offres pour réaliser ce type de travaux. Ce processus est encadré par la Politique d'octroi de contrats (B-03.1) de la Sépaq. Afin d'améliorer sa performance en matière de durabilité de ses infrastructures, la Sépaq désire réaliser un pas de plus dans l'application de mesures d'écogestion sur les chantiers.

Spécifiquement, la mesure vise à s'assurer que des principes d'écogestion sont inclus à l'ensemble des contrats octroyés dans le cadre des travaux de construction ou de rénovation par la Direction des infrastructures. La réutilisation des matériaux, le recyclage ou la réduction à la source sont des principes d'écogestion qui seront considérés.

Dans un premier temps, une mise à jour des documents d'appel d'offres sera réalisée (an 1 et 2). Par la suite, l'incorporation des principes d'écogestion sera suivie par le biais de la proportion de leur inclusion aux contrats adjugés à la suite d'un appel d'offres public par la Direction des infrastructures (année 3 et suivantes).

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2	10.1 Mise à jour des documents d'appel d'offres	50 %	100 %	s. o.	s. o.	s. o.
5.6.2	10.2 Proportion des contrats de travaux de construction ou de rénovation incluant des principes d'écogestion (s. o. <i>nouvel indicateur</i>)	s. o.	s. o.	100 %	100 %	100 %

Action 11 : Améliorer la gestion des matières résiduelles de la Sépaq



Avec plus de 10 millions de jours de visite en 2022-2023, les établissements de la Sépaq doivent gérer annuellement plus de 2 400 tonnes de matières résiduelles. Les matières les plus communes, telles que les déchets domestiques, les matières recyclables et les matières organiques, représentent certes un enjeu logistique de tous les jours. La Sépaq doit également composer avec d'autres types de matières résiduelles, dont certaines considérées comme dangereuses, tels que les milliers de réservoirs pressurisés de combustible laissés dans les établissements par la clientèle ou les huiles usées provenant de l'entretien des divers véhicules de sa flotte.

Dans le but d'améliorer le suivi de la gestion des matières résiduelles, la Sépaq souhaite créer un plan d'action spécifique pour chacun de ses établissements. Pour y parvenir, la Sépaq réalisera le suivi de ses performances en utilisant la plateforme « ICI on recycle + » (IOR+) de RECYC-QUÉBEC.

Ces plans viseront à mener à l'attestation « Mise en œuvre du programme IOR+ ». À terme, la Sépaq désire que tous ses établissements soient reconnus par le programme « ICI on recycle + » de RECYC-QUÉBEC.

Pour cette action, l'année 2023-2024 sera dédiée à la mise en place de politiques d'encadrement et à la rédaction des premiers plans d'action. La réalisation des plans d'action et les premières demandes de certification sont prévues pour 2024-2025.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	11.1 Nombre d'établissements ayant demandé la certification IOR+ (0 %)	0	11	22	34	46

Action 12 : Accroître la proportion de véhicules à faibles émissions et à zéro émission au sein de la flotte de véhicules des parcs nationaux



En 2019-2020, la Sépaq se classait au quatrième rang des ministères et organismes qui disposaient des plus importants parcs de véhicules légers. Malgré certains défis liés à l'électrification en milieux éloignés, la Sépaq continue ses efforts de diminutions des émissions de GES en lien avec sa flotte. À ce jour, l'électrification des véhicules légers est plus accessible au sein du réseau des parcs nationaux, notamment en raison de la proximité de ces établissements au réseau de distribution d'Hydro-Québec.

La Sépaq vise accroître la proportion de véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques dans le parc de véhicules légers et lourds des parcs nationaux. Les véhicules visés sont les voitures, les véhicules utilitaires sport, les minifourgonnettes, les fourgonnettes, les camionnettes, les camions, les minibus et les autobus.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.1	12.1 Proportion de véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques au sein de la flotte des parcs nationaux (8,8 %)	12 %	16 %	20,5 %	25 %	30 %

Action 13 : Promouvoir la mobilité durable auprès des employés de la Sépaq



Le transport des employés jusqu’à leur lieu de travail est un enjeu majeur pour la Sépaq en termes de mobilité durable. L’éloignement de ses établissements par rapport aux centres urbains et les horaires pouvant varier d’un employé à l’autre font en sorte qu’il peut être difficile d’avoir accès aux transports en commun ou encore d’utiliser un mode de transport actif ou le covoiturage. En région, l’éloignement des résidences entre employés est aussi un enjeu inhérent au covoiturage.

En revanche, pour les établissements en zones urbaines ou périurbaines, la Sépaq peut activer des leviers visant à encourager cette dynamique. Ainsi, la Sépaq a mis en place deux mesures visant à encourager l’utilisation de modes de transport durables, soit l’allocation de mobilité durable et du remboursement du laissez-passer de transport en commun.

Par ces mesures, la Sépaq vient promouvoir l’utilisation de mode de transport respectueux de l’environnement et durable auprès de ces employés et contribuer directement à la réduction des GES par l’utilisation de mode de transports alternatifs.

La Sépaq rendra ainsi compte de la participation financière de la Sépaq à ces mesures pour les établissements pouvant en bénéficier, soit l’Aquarium du Québec, l’Auberge de montagne des Chic-Chocs, le Camping des Voltigeurs, le Parc de la Chute-Montmorency, les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville et du Mont-Saint-Bruno, Sépaq Anticosti et le siège social. D’autres établissements pourraient se joindre à cette liste en fonction de l’évolution des transports dans les différentes régions du Québec.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	13.1 Sommes des incitatifs versés annuellement par rapport au nombre d’heures régulières travaillées (0,0453 \$/h)	Rendre compte de la participation financière de la Sépaq	Rendre compte de la participation financière de la Sépaq	Rendre compte de la participation financière de la Sépaq	Rendre compte de la participation financière de la Sépaq	Rendre compte de la participation financière de la Sépaq

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.2	1 Générer un projet d'économie circulaire avec le remplacement des toiles des prêts-à-camper	1.1 Nombre d'ententes de partenariat avec un organisme québécois (0)	1	1	1	1	1
1.1.2	1 Générer un projet d'économie circulaire avec le remplacement des toiles des prêts-à-camper	1.2 Proportion annuelle des toiles de PAC en fin de vie détournée de l'enfouissement (0 %)	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %
2.1.1	2 Créer un puits de carbone à la station forestière de Duchesnay	2.1 Pourcentage d'avancement du processus de création d'un puits de carbone (0 %)	20 %	40 %	60 %	80 %	100 %
2.1.2	3 Améliorer l'état de la situation des espèces fauniques et floristiques des parcs nationaux de la Sépaq	3.1 Proportion des stratégies de conservation réalisées (33 %)	45 %	55 %	65 %	75 %	45 %
2.3.1	4 Accroître l'achalandage des territoires de la Sépaq	4. 1 Augmentation annuelle de l'achalandage des établissements de la Sépaq par rapport à l'année précédente (9,1 M de jours de visite ⁴)	2,8 %	2,8 %	2,8 %	2,8 %	2,8 %

⁴ Valeur corrigée pour retirer les effets exceptionnels et ponctuels des deux éditions de la carte *Bonjour Québec* émises durant la pandémie

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
2.3.2	5 Soutenir la pratique d'activité durable dans la nature à la Sépaq	5.1 Proportion des stratégies d'éducation réalisées (45 %)	55 %	75 %	45 %	55 %	75 %
5.1.1	6 Évaluer la durabilité des actions structurantes de la Sépaq	6.1 Proportion annuelle du nombre d'actions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (100 %)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
5.4.1	7 Accroître la part des acquisitions responsables à la Sépaq	7.1 Proportion annuelle des acquisitions de la Sépaq publiées sur le SEAO, intégrant au moins une composante responsable (12,35 %)	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %
5.5.1	8 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques de la Sépaq	8.1 Pourcentage d'avancement du processus de migration et de fermeture des serveurs de la Sépaq (À venir)	22,5 %	55 %	80 %	90 %	100 %
5.5.1	8 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques de la Sépaq	8.2 Indice de maturité numérique (s. o. <i>nouvel indicateur</i>)	20 % (Modéré)	30 % (Modéré)	40 % (Intermédiaire)	50 % (Intermédiaire)	60 % (Avancé)
5.6.1	9 Réduire les émissions de GES du parc immobilier et des infrastructures de la Sépaq	9.1 Pourcentage de réduction des émissions de GES par mètre carré par rapport à l'année de référence (11,98 tCO ₂ eq./m ²)	-2,5 %	-5 %	-7,5 %	-10 %	-12,5 %
5.6.2	10 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation à la Sépaq	10.1 Mise à jour des documents d'appel d'offres	50 %	100 %	s. o.	s. o.	s. o.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2	10 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation à la Sépaq	10.2 Proportion des contrats de travaux de construction / rénovation incluant des principes d'écogestion (s. o. <i>nouvel indicateur</i>)	s. o.	s. o.	100 %	100 %	100 %
5.7.1	11 Amélioration de la gestion des matières résiduelles de la Sépaq	11.1 Nombre d'établissements ayant demandé la certification IOR+ (0)	0	11	22	34	46
5.8.1	12 Accroître la proportion de véhicules à faibles émissions et à zéro émission au sein de la flotte des parcs nationaux	12.1 Proportion de véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques au sein de la flotte des parcs nationaux (8,8 %)	12 %	16 %	20,5 %	25 %	30 %
5.8.2	13 Promouvoir la mobilité durable auprès des employées de la Sépaq	13.1 La somme des incitatifs versés annuellement par rapport au nombre d'heures régulières travaillées. (0,0453 \$/h)	<i>Rendre compte de la participation financière de la Sépaq</i>	<i>Rendre compte de la participation financière de la Sépaq</i>	<i>Rendre compte de la participation financière de la Sépaq</i>	<i>Rendre compte de la participation financière de la Sépaq</i>	<i>Rendre compte de la participation financière de la Sépaq</i>

